

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 646

Rubrik: Glanures helvétiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

coûté dans les 67 millions. Ni les 3,7 millions de visiteurs, ni les garanties de déficit n'ont suffi à effacer l'ardoise de 11,3 millions de francs laissée par «la plus grande exposition de fleurs et d'arbres de tous les temps». En décembre dernier, plus d'une année après la fermeture, il restait encore 7,7 millions à régler. La presse alémanique en parla abondamment en février dernier; du coup, les horticulteurs s'enfermaient dans un silence qu'ils n'ont pas même voulu rompre lors de leur assemblée générale du 9 mars dernier. Rien ne signale que cette politique de la serre opaque ait permis l'assainissement attendu: les banques continuent de renâcler, estimant avoir fait leur part à l'époque, sous forme de services rendus aussi divers que bénévoles. La Migros, très engagée dans le financement et l'exploitation du «jardin au dinosaure», devrait encore étendre les quelque 100 000 m² du «Pré vert» aménagé sur le terrain dont la Fondation Christian Merian demeure propriétaire. Bref, les jardiniers ont replongé sous leurs tunnels de plastique, ne veulent plus rien savoir de «Grün 80» et laissent le liquidateur Peter Tschai se débrouiller avec les autorités et les créanciers.

Les marchands grainiers, eux, sont plus malins. Ils éditent une revue bimestrielle illustrée, intitulée «Fleurs et plantes» et donnant pour Fr. 16.80 par an toutes sortes de conseils de jardinage, assortis d'annonces diverses pour outils, plantes et autres poisons anti-limaces. Pour augmenter la diffusion de leur revue, ils en expédient généreusement des exemplaires-spécimen, avec gentille lettre d'accompagnement comme il convient, aux interlocuteurs de «Monsieur Jardinier», le héros des aurores dominicales à la Radio romande. La RTSR, qui n'a pas l'air plus chatouilleuse sur le sponsoring que sur la communication d'adresses, patronne, en collaboration avec le PPF (Promotion de la plante et de la fleur) un grand rallye de «M. Jardinier», le 5 septembre prochain à Colombier (NE). Participation gratuite, professionnels à disposition, animation musicale, cantine, «et des centaines de fleurs et de plantes à gagner». Qu'on se le dise. Pauvre Saint-Exupéry.

HISTOIRE

Les cloches de Bâle

Les 24 et 25 novembre 1912 un congrès socialiste international était réuni à Bâle. Une manifestation contre la guerre eut lieu le 24 novembre 1912 dans la cathédrale de la cité rhénane, ce que rappelle le titre du roman d'Aragon, «Les cloches de Bâle». Septante ans après ce congrès, le Parti socialiste suisse (PSS), l'Union syndicale suisse (USS) et l'Internationale socialiste commémoreront l'événement du 2 au 6 novembre.

Reprenons le compte rendu analytique du congrès de 1912, tel que publié dans le numéro 10 (4^e année) du Bulletin périodique du Bureau Socialiste International.

Le 24 novembre était un dimanche et la manifestation à la cathédrale a eu lieu à 15 heures. Le président du Conseil d'Etat de Bâle-Ville était le socialiste Blocher.

C'est Herman Greulich qui prit parole au nom du comité central du PSS. Citons sa conclusion:

Nous autres, Suisses, nous nous associons à vous pour aider à empêcher la guerre. Notre Suisse ne déclare aucune guerre et elle se réjouit quand on ne l'attaque pas. Notre Conseil fédéral n'a pas le droit de déclarer la guerre, il a, au contraire, le devoir de proclamer notre neutralité aussitôt qu'une guerre est déclarée. Par conséquent, notre sympathie ne peut aller que vers vous dans votre lutte contre la guerre. Mais, pour le surplus, nous sommes d'accord avec la vieille Internationale et Karl Marx, qui déclarèrent aux camarades français, après le 4 septembre 1870, que, vu le républicanisme douteux du nouveau gouvernement provisoire, ils devaient avant tout, devant l'obligation de continuer la guerre, remplir leur devoir de citoyen. Vous ne nous demanderez pas non plus de renier notre devoir de citoyen.

Notre armée n'est pas une armée guerrière, elle est une protestation contre la guerre. Vouloir l'empêcher de marcher, cela équivaudrait à inviter des

armées étrangères à choisir la Suisse pour champ de bataille. L'Internationale n'est pas anti-nationale, mais elle veut l'autonomie entière pour chaque peuple et pour chaque nation. C'est en partant de cette opinion que nous disons: les Balkans aux peuples balkaniques. Et nous voulons, nous aussi, remplir notre devoir de citoyen jusqu'à ce que les Etats-Unis d'Europe s'annexent aussi notre petit pays et transforment les glaives en instruments de paix et de civilisation.

Cinq cent cinquante-cinq délégués mandatés assistaient au congrès, dont 49 Suisses. Les délégations française, allemande, bohémienne et autrichienne étaient les plus importantes — la Bosnie avait la plus faible délégation avec un seul mandaté.

Qui se souvient encore de l'activité politique des délégués romands Henri Viret de Lausanne, Achille Graber de La Chaux-de-Fonds, Emile Ryser de Bienne, M. Pauli et Fritz Ribi de Lausanne?

GLANURES HELVÉTIQUES

On va voir ce qu'on va voir: l'administration fédérale est décidée à ne plus faire triste figure sur le petit écran. Le rapport de la commission de gestion du Conseil national sur «l'information du public par le Conseil fédéral et l'administration» est formel à ce chapitre: Nous citons, pour la joie des téléspectateurs (trices): «(...) Pour représenter l'administration à la radio et à la télévision, les départements ne devraient choisir que des personnes qualifiées.» Ouf, on respire. Mais il y a plus: «(...) Les fonctionnaires supérieurs qui peuvent être appelés à passer à la radio et à la télévision seront, dans la mesure du possible, formés quant au comportement à observer devant les médias en général et préparés à l'émission à laquelle ils doivent participer en particulier.» De mieux en mieux. On touche au but: «(...) Là aussi, il faut se féliciter de ce que la Chancellerie fédérale et l'Office du personnel préparent un cours de formation.» Pas de doute: l'administration va faire un tabac sur les ondes... dans quelques années.